

Offre SÉRÉNITÉ : PONANT met en place une politique de réservation exceptionnelle et temporaire



Etant donné la situation sanitaire actuelle, PONANT, la référence des croisières de luxe à la française, met à jour ses conditions de réservation pour garantir une meilleure flexibilité à ses futurs passagers. Cette offre exceptionnelle prend effet immédiatement.

Pour toute nouvelle réservation d'une croisière dont le départ se situe en 2020, les clients pourront verser un acompte de seulement 10% du montant de la croisière et auront la possibilité d'annuler sans frais jusqu'à 30 jours avant le départ.

Par ailleurs, pour toute nouvelle réservation sur une croisière dont le départ est en 2020, 2021 et 2022, les passagers pourront annuler sans frais jusqu'à 90 jours après la confirmation de celle-ci et demander un remboursement ou un avoir.

Pour les réservations en cours, les conditions de paiement sont assouplies et un délai de 30 jours est accordé aux passagers pour régler leur dernier acompte. Jusqu'à présent, le dernier acompte était dû 60 jours avant le départ.

La situation actuelle liée au COVID-19 ayant des répercussions sur différentes destinations à travers le monde, PONANT comprend les préoccupations naturelles de ses clients, ses futurs passagers et ses agences de voyages partenaires. La compagnie suit de près l'évolution de la situation et est en contact permanent avec les autorités Internationales de référence afin de préserver l'intégrité de la santé de ses passagers et de ses membres d'équipage.

PONANT pourra modifier les conditions de l'offre temporaire Sérénité si nécessaire.

À PROPOS DE PONANT —

Fondée en 1988, par des officiers de la Marine Marchande, PONANT a su créer un nouveau style de croisières, sous pavillon français, à travers une conception unique du voyage en mer. Accéder à des territoires exceptionnels à bord de yachts au design raffiné où art de vivre, discrétion, service attentionné et cuisine d'excellence tiennent une place de choix : telle est la promesse d'un voyage PONANT, unique et authentique. PONANT, au-delà de l'exercice responsable de son métier et de son engagement pour promouvoir un tourisme durable, a souhaité s'investir davantage en créant en 2018 une Fondation avec pour objectif de préserver les océans et les pôles ainsi que de favoriser les échanges entre les peuples autochtones. Plus d'informations sur www.ponant.com

Contact Presse | Agence Melchior | Emilie Piriou | emilie@agencemelchior.com | +33(0)1 45 51 22 40 | +33(0)7 69 79 32 89

#PONANT/ #INSTANTPONANT / #PONANTMOMENT

© Crédits photos : PONANT/François Lefebvre ; PONANT/Philip Plisson

